

ravant dans le trafic d'antiquités, a révélé que ses complices avaient transporté l'uranium en avion de tourisme à partir d'un aéroport privé près de Hambourg, propriété de marchands d'armes iraniens.

Des matières de grande pureté

Des matières de qualité militaire ou quasi militaire ont été saisies à plusieurs reprises en 1994. Le 10 mai, la police de Tengen, en Allemagne, a trouvé six grammes de plutonium 239 en fouillant la demeure de l'homme d'affaires Adolf Jaekle, à la recherche d'autres produits de contrebande. Le plutonium a été découvert par hasard, dans le garage. A. Jaekle avait de nombreuses relations, notamment avec d'anciens officiers du KGB et de la police

secrète Est-allemande, et avec la Société *Kintex*, une fabrique d'armes bulgare suspectée depuis longtemps de nombreuses activités illégales. Peut-on éviter de croire que cette petite quantité de plutonium n'était qu'un échantillon, en vue d'une plus grosse livraison ultérieure?

Le 10 août 1994, la police muniçoise a arrêté, à grand bruit, un Colombien et deux Espagnols en possession de 363,4 grammes de plutonium de haute qualité et de 201 grammes de lithium 6 (un composant des bombes à hydrogène). Ils avaient transporté ces produits de Moscou à Munich à bord d'un avion de la *Lufthansa*. Les trois hommes n'avaient aucun lien avec les trafiquants de drogue colombiens ni avec les terroristes basques. Ils n'avaient pas d'expérience de la contrebande : ils avaient

seulement tenté de résoudre leurs problèmes financiers en trafiquant du lithium et du plutonium.

De surcroît, des agents des services de renseignements fédéraux allemands avaient incité ces hommes à frauder. Cette manœuvre a suscité une grande controverse en Allemagne : les services secrets surveillaient-ils la contrebande nucléaire ou la créaient-ils? Un point important n'a toutefois pas été éclairci : comment des trafiquants amateurs se sont-ils procuré autant de plutonium de bonne qualité?

Puis, le 14 décembre 1994, la police de Prague a arrêté trois hommes en possession de 2,7 kilogrammes d'uranium 235 enrichi à 87,7 pour cent. Deux des individus étaient des employés du secteur nucléaire arrivés en République tchèque en 1994 : un Russe et un Biélorusse. Le troisième homme était un

La France et la sécurité des matières nucléaires

En France, une réglementation assure la protection et le **contrôle des matières utilisables pour la fabrication** d'armes nucléaires : l'uranium, le plutonium, le thorium, le deutérium, le tritium. Elle obéit à trois principes : la responsabilité de la protection et du contrôle revient aux exploitants ; cette responsabilité s'exerce sous le contrôle des pouvoirs publics, qui s'appuient sur l'expertise de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) ; des sanctions sont prévues si les exploitants ne mettent pas en œuvre les moyens nécessaires à l'application de la loi, et pour toute infraction à la réglementation.

Trois types de mesures de sécurité sont imposés aux exploitants. D'abord ils tiennent une comptabilité précise des entrées et des sorties de matière, afin de connaître en permanence l'état de leurs stocks. Chaque mouvement entre installations ou ensembles techniques est en outre signalé dans les 24 heures à l'IPSN qui tient une comptabilité centrale. Un inventaire physique annuel permet de vérifier la concordance entre le stock réel et le stock comptable. Ces inventaires sont contrôlés et les exploitants sont inspectés par le ministère de l'Industrie.

Ensuite l'exploitant surveille en permanence la localisation des matières nucléaires. Des portiques de détection empêchent les sorties accidentelles ou frauduleuses. Enfin des mesures de protection physique sont destinées à empêcher les vols, par la détection rapide des intrus et le ralentissement de leur progression jusqu'à l'arrivée d'une force d'intervention. Ce système a prouvé son efficacité : les principaux incidents notés sont la découverte, au cours d'inventaires, d'éléments de combustible égarés avant l'entrée en vigueur de la réglementation actuelle, en 1980.

Le trafic de matières nucléaires n'est pas comparable au trafic de drogue. La drogue pousse dans des champs,

difficiles à repérer ; un petit laboratoire suffit pour sa transformation, et elle n'émet pas de rayonnement. La production et l'enrichissement des matières nucléaires nécessite des installations lourdes. Une usine de retraitement ne passe pas inaperçue ! Il y a aucune raison de penser qu'en plus des matières saisies, un trafic important échappe aux pouvoirs publics.

On ne peut toutefois pas affirmer que l'on détecterait toute matière nucléaire ou radioactive qu'un trafiquant essaierait d'entrer en fraude sur le territoire français. Les Douanes françaises mènent actuellement une expérience en collaboration avec l'IPSN pour tester des détecteurs. Toutefois l'instrument principal de lutte contre le trafic reste le renseignement. Les services de police s'en préoccupent, en lien avec leurs collègues étrangers.

Le meilleur moyen d'empêcher le trafic de matières nucléaires est d'empêcher les fuites à la source. Aussi la France apporte-t-elle son aide à la Russie dans ce but. Contrairement aux États-Unis, qui fournissent surtout du matériel, la France oriente son action vers la formation des personnels et la mise en place d'une culture de sécurité : nous avons déjà organisé plusieurs séminaires de formation. La structure et les moyens pour le contrôle des matières nucléaires en France sont transposables en Russie. Comme la France, la Russie est un pays centralisé ; toutes les étapes de traitement du combustible civil y sont présentes, de la mine au retraitement des déchets ; la structure du parc de réacteurs est analogue à celle du parc français. Par ailleurs, le Commissariat à l'énergie atomique apporte son aide à la Russie pour le démantèlement des armes nucléaires et le transport des matières nucléaires qui en sont issues, dans le cadre d'un accord intergouvernemental.

Denis FLORY, IPSN

physicien nucléaire tchèque, qui ne travaillait plus officiellement dans l'industrie nucléaire depuis plusieurs années. En 1994, un échantillon d'uranium d'enrichissement semblable avait été saisi en Bavière et, le 22 mars 1995, deux hommes, dont un officier de police, ont été arrêtés dans le cadre de l'enquête sur la saisie de décembre.

Depuis ces arrestations publiques, le nombre de saisies a diminué, du moins en Allemagne. Les trafiquants semblent passer plutôt en Italie, via la Suisse et l'Autriche. D'autres, sans doute plus nombreux, prennent les routes du Sud, via les républiques d'Asie centrale et la mer Noire. Ainsi les contrebandiers nucléaires semblent-ils reprendre, en sens inverse, les mêmes itinéraires que ceux que le KGB empruntait pour introduire des produits occidentaux en Union soviétique. Dans ces régions, les contrôles douaniers sont beaucoup moins rigoureux qu'en Europe occidentale, et les clients potentiels sont plus proches.

Un trafic bien organisé

Certaines des saisies effectuées en Allemagne et en Turquie montrent que des États tels que l'Iran tentent d'acquiescer des matériaux nucléaires de haute qualité par leurs propres réseaux. La Libye et l'Irak possèdent déjà de tels réseaux pour importer, via des sociétés écrans, des produits et des matériaux destinés à la mise au point d'armes chimiques.

En outre, comme le démontre l'affaire Jaekle, les trafiquants ne sont pas tous des amateurs maladroits. Bien qu'une mafia nucléaire organisée n'existe pas, d'anciens espions de l'Union soviétique auraient un rôle prédominant dans les réseaux professionnels. Ils ont apparemment été rejoints par des hommes d'affaires se livrant au commerce des armes, dont les activités s'étendent continuellement du légal à l'illégal.

Les profits potentiels de ce trafic attirent aussi des groupes criminels organisés. Des bandes turques, qui ont fait leurs... armes dans l'exportation clandestine d'antiquités, auraient



2. CE LINGOT D'URANIUM APPAUVRI, qui tient dans la main, pèse environ sept kilogrammes. La même quantité d'uranium enrichi suffirait pour fabriquer une bombe capable de détruire une petite ville.

étendu leurs activités au commerce de l'uranium, qui est pour eux une marchandise comme une autre. En Italie, le magistrat Romano Dolce, qui enquêtait sur le trafic nucléaire, a été arrêté pour sa participation aux délits qu'il poursuivait. Aurait-il orienté l'enquête vers des aspects mineurs du trafic afin de la détourner d'autres transactions plus importantes? Enfin on se préoccupe des organisations criminelles russes : la contrebande nucléaire n'est pas leur priorité, parce qu'elles ont d'autres activités à la fois plus lucratives à court terme et moins risquées, mais des indices de plus en plus solides montrent que certaines s'orientent vers le commerce de matières radioactives.

Bien que l'on attaque sérieusement le problème à la source, la réaction de la communauté internationale est lente. L'Agence russe pour la sûreté nucléaire emploie 1 200 personnes, mais son autorité sur l'ancienne bureaucratie nucléaire, civile et militaire, est incertaine. De surcroît, même si cette autorité s'affermirait, l'amélioration de la surveillance prendra des années, pendant lesquelles les trafiquants ne resteront pas les bras croisés. La recherche de renseignements et la rigoureuse application des lois seraient des priorités pour les cinq prochaines années. Malheureusement, les agences internationales dotées d'une compétence nucléaire ne collaborent pas efficace-

ment avec celles chargées d'enrayer le commerce illégal. Le Département de prévention du crime et de justice criminelle de l'ONU et l'Agence internationale de l'énergie atomique sont situés tous deux à Vienne, mais le mandat de cette dernière ne lui permet pas d'enquêter. Les contacts entre les deux agences restent donc épisodiques.

À Washington, les premières mesures contre la contrebande nucléaire ont été insuffisantes et mal coordonnées. Depuis 1994, le FBI a pris la direction de la lutte et travaille étroitement avec l'Agence nucléaire militaire et avec l'Agence de renseignements de la Défense, mais les États-Unis n'ont pas encore de politique globale en la matière.

Nous invitons les Nations à prendre très rapidement des mesures internationales pour empêcher les vols, démanteler le trafic et décourager les acheteurs. Les États-Unis, la France, l'Allemagne, la Russie et d'autres États préoccupés par le problème nucléaire devraient fonder une «brigade volante», investie d'un pouvoir d'enquête, capable de mener des actions contre-terroristes et de contre-extorsion, et constituer une équipe de gestion des catastrophes. Cette proposition est proportionnée à la menace : n'attendons pas une catastrophe nucléaire pour prendre des mesures draconiennes.

Phil WILLIAMS dirige le Centre Ridgway d'études sur la sécurité internationale de l'Université de Pittsburgh. Paul WOESSNER est chercheur dans ce centre.

Oleg BUKHARIN et William POTTER, «Potatoes Were Guarded Better», in *Bulletin of the Atomic Scientists*, vol. 51, n° 3, pp. 46-50, mai-juin 1995.

Paul N. WOESSNER, *Chronology of Nuclear Smuggling Incidents: July 1994-June 1995*, in *Transnational Organized Crime*, vol. 1, n° 2, pp. 288-329, été 1995.

Phil WILLIAMS et Paul N. WOESSNER, *Nuclear Material Trafficking: An Interim Assessment*, in *Transnational Organized Crime*, vol. 1, n° 2, pp. 206-238, été 1995.